



# COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 05 septembre 2018

## Examen de commandant : place au Conseil d'État

8 mois après la parodie d'examen de commandant, les Autonomes poursuivent inlassablement le combat, pour que le mépris laisse enfin place à la légitime **reconnaissance du travail** des centaines de capitaines humiliés.

Puisque nous devons lutter face à la surdité du ministère, face au soutien ostensible de pseudos-syndicats complices de cette farce, **nous nous en remettons à la justice.**

La Fédération Autonome a engagé **un recours en excès de pouvoir** au Conseil d'État pour **ne plus jamais revivre pareille mascarade.**

Certains ont pris un malin plaisir à vous déclarer « inapte » sans aucune raison valable, au point **qu'aucune justification n'ait jamais pu être apportée.**

Nous leur ferons rendre gorge et nous ne les oublierons pas !

Aujourd'hui, ils parquent en prétendant vous défendre, pour espérer être (ré)élus et conserver leurs privilèges de courtisans.

*« Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances »*

C'est pour cela que nous défendons l'égalité de traitement et la justice.

**Pour que le mérite remplace le népotisme, pour que le bien commun supplante les petits intérêts particuliers, ne les laissez plus décider à votre place, rejoignez-nous, les Autonomes sont à vos côtés !**

***S'engager à vos côtés, réussir ensemble***

***Pour diffusion et affichage***

FEDERATION  
AUTONOME  
SPP-PATS  
Collège officiers

285 avenue des Maurettes  
06270 Villeneuve Loubet

Tel : 04 93 34 81 09  
Fax : 04 93 29 79 98  
secretariat@faspp-pats.org

Affiliée à la FA-FPT